

BULLETIN MUNICIPAL

# Civens

## 2019



## NUMÉROS D'URGENCE

Sapeurs Pompiers le 18

Samu le 15

Gendarmerie 04 77 27 07 80

Police le 17

Centre anti-poison de Lyon

04 72 11 69 11

Centre hospitalier général de Feurs

04 77 27 52 00

Sans abri le 115

Enfance maltraitée

le 119 (l'appel est anonyme)

Service Eau Suez

Service client 0 977 408 408

Urgences 24h/24 0977 401 131

Sécurité dépannage

ERDF 09 726 750 42

GRDF 0800 47 33 33



Un défibrillateur automatique est à disposition à l'extérieur de la salle « Les Balcons du Forez »

## Mairie

Tel 04 77 26 04 45

Fax 04 77 27 19 14

Email mairie.civens@wanadoo.fr

Site internet : [www.mairie-civens.fr](http://www.mairie-civens.fr)

## Horaires d'ouverture

du secrétariat de mairie

Lundi-Mardi-Jeudi &gt; de 14h à 18h

Mercredi-Samedi &gt; de 8h30 à 11h30

Fermeture le vendredi

## Permanences

Monsieur le Maire

Mesdames et Messieurs les adjoints

Tous les jours sur RDV

## Secrétariat de mairie

Services Administratifs

Anne-Marie DONJON

Tel. 04 77 26 67 64

Secrétariat général, comptabilité, budget, délibérations, gestion du personnel, suivi des dossiers de travaux, demandes de subventions, élections, cimetière.

Christèle PREVOST

Tel 04 77 26 04 45

Accueil, État Civil, urbanisme, CCAS, élections, assainissement.

## Tarifs communaux

Salle « Les Balcons du Forez »

Que vous soyez une entreprise, un particulier ou une association, de Civens ou d'ailleurs, pour les modalités de réservation, les tarifs et tous renseignements complémentaires, contacter le secrétariat de Mairie au 04 77 26 04 45

# Bienvenue à Civens

Si vous êtes nouvel habitant à Civens, nous vous invitons à venir vous présenter en mairie afin de fournir quelques renseignements : adresse, date d'arrivée, composition du foyer. Ceci nous permet de faire connaissance et de vous donner diverses informations sur notre commune. Vous pourrez également, si vous le souhaitez, vous inscrire sur la liste électorale.

Caution : 1000€ pour tous, acompte de 50% à la réservation, solde 2 semaines avant la date de location. Une attestation responsabilité civile est demandée.

## Assainissement

Raccordement au réseau : 1800€ par branchement pour les maisons neuves.

Redevance : base forfaitaire 35€ + 0,18€ par m<sup>3</sup> à reverser à l'agence de l'eau. + de 0 à 300m<sup>3</sup> 0.70€ le m<sup>3</sup>. de 301 à 500m<sup>3</sup> 1.20€ le m<sup>3</sup> - + de 500m<sup>3</sup> 1.50€ le m<sup>3</sup>.

## Cimetière

Concession de 30 ans 45€ le m<sup>2</sup>

Concession de 50 ans 65€ le m<sup>2</sup>

Cavurnes : 330€ pour une période de 15 ans.

450€ pour une période de 30 ans.

## Correspondance de presse

Véronique Teyssot est notre correspondante locale pour le journal « la Tribune le Progrès ».

Tel : 07 61 11 52 05

Pour les particuliers : naissance, mariage, anniversaire de mariage, etc.

Pour les associations : annonces et comptes-rendus d'événements importants...

Adresse mail [vp.tribuneprogres@yahoo.fr](mailto:vp.tribuneprogres@yahoo.fr)

## Ordures ménagères – déchetterie

**Nouvelle organisation.** Conformément à la réglementation, pour toutes les zones dites « non agglomérées » la collecte s'effectue une fois tous les 15 jours. Pour les zones agglomérées la collecte s'effectue 1 fois par semaine. Les zones agglomérées sont situées à proximité de Feurs. (Le détail des rues est à consulter en Mairie). **Collecte tous les lundis Tri sélectif** : les lundis par quinzaine **Déchets** (pelouse, branchage, gravats) : dépôt gratuit à la déchetterie de Feurs Tel 04 77 26 51 92

Déchetterie lieu dit « les Prévoriaux », route de St Etienne, à Feurs :

Horaires : Haute saison du 1er avril au 30 septembre, le lundi de 14h à 18h30, du mardi au samedi 9h00-12h00, et 14h00-18h30.

Basse saison du 1er octobre au 31 mars, le lundi 14h00-17h00, du mardi au samedi 9h00-12h00, et 14h00-17h00

Les déchetteries sont fermées les dimanches et jours fériés. Un usager de la CCFE peut fréquenter librement les 5 déchetteries.

## Démarches administratives

**Carte d'identité.** Depuis le 21 mars 2017, chaque usager peut effectuer une demande de titre d'identité dans l'une des 28 mairies du département équipées d'un dispositif de recueil de demande de titre d'identité et non plus dans sa commune de résidence. (celle de Feurs est habilitée, prévoir RDV)

**Passeport.** Sur RDV mairie habilitée –Feurs Livret de famille. Duplicata : mairie du domicile.

## Inscription électorale.

Mairie du domicile L'enregistrement des pactes civils de solidarité (Pacs) a été transféré à l'officier de l'état civil de la mairie depuis le 1er novembre 2017. **Le passage du Pacs** en mairie (et non plus au tribunal) est une mesure de la loi de modernisation de la justice du XXI<sup>e</sup> siècle publiée au Journal Officiel du 19 novembre 2016 (article 48). Le dossier est à déposer dans la mairie de la commune dans laquelle les partenaires fixent leur résidence commune.

## Recensement militaire.

Vous venez d'avoir 16 ans : vous devez vous faire recenser dans les trois mois. L'inscription peut se faire sur le site [service-public.fr](http://service-public.fr) Vous trouverez tous les renseignements concernant la journée d'appel sur le site : [majde.fr](http://majde.fr)

## Déclaration annuelle de ruches :

**Du 1<sup>er</sup> septembre au 31 décembre.**

La déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout détenteur de colonies d'abeilles, dès la première ruche détenue. Elle participe à la gestion sanitaire des colonies d'abeilles, la connaissance de l'évolution du cheptel apicole, la mobilisation d'aides européennes pour la filière apicole française.

Elle doit être réalisée chaque année, entre le 1er septembre et le 31 décembre. Toutes les colonies sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, en ruchettes ou ruchettes de fécondation.

Une procédure simplifiée de déclaration en ligne a été mise en place sur le site : <http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/>

**En cas de besoin, contactez le service**

**d'assistance aux déclarants :**

**Mail : [assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr](mailto:assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr)**

**Téléphone : 01 49 55 82 22**

A NOTER : pour les nouveaux apiculteurs ou les apiculteurs souhaitant obtenir un récépissé de déclaration actualisé, il est possible de réaliser une déclaration hors période obligatoire (entre le 1er janvier et le 31 Août 2019). Cette démarche ne dispense cependant pas de la déclaration annuelle de ruches (à réaliser obligatoirement entre le 1<sup>er</sup> septembre et le 31 décembre 2019).

## Inscriptions sur les listes électorales.

A partir de 2020 il y aura la possibilité de s'inscrire jusqu'au vendredi précédant le scrutin. Pour les élections européennes qui auront lieu le 26 mai 2019, **la date limite d'inscription est fixée au 30 mars 2019.**

**Rappel : toutes les démarches administratives peuvent se faire via <https://franceconect.gouv.fr>**

# La lettre du Maire

## *Joyeux Noël à tous !*



Comme chaque année et grâce à la ponctualité de la commission bulletin, j'ai le plaisir de vous souhaiter d'excellentes fêtes de Noël.

L'année 2018 qui se termine n'a pas épargné notre commune sur le plan climatique avec plusieurs inondations cet été et le gros épisode neigeux d'octobre qui a endommagé végétation et réseaux aériens. D'ailleurs Civeness a été classée en état de catastrophe naturelle pour les intempéries du 12 Juin.

Heureusement, nous avons connu la joie d'une nouvelle victoire en finale de la Coupe du Monde vingt ans après notre première étoile.

Accueillir une étape du Championnat de France Cyclisme Handisport et l'arrivée du Tour du Roannais, fut aussi une chance. De plus lors de cette journée pleine de symboles nous avons reçu l'aide de toutes les associations et de nos conseillers en charge de l'animation.

Dernièrement et dans un tout autre registre, nous avons aussi célébré le centenaire de l'armistice de la Grande Guerre. Beaucoup d'entre-vous ont participé à cette cérémonie, à Civeness ou ailleurs ... Un bel hommage !

Concernant les travaux 2018, le chemin « piétons » au bord de la Route Départementale 10 a vu le jour en début d'année. Cet ouvrage, déjà très apprécié et fréquenté, sera très certainement l'une des réussites du mandat. Dans la continuité, le chemin de Goutte Fougère a été entièrement refait pour diminuer des problèmes d'écoulements d'eaux pluviales, favoriser la sécurité des piétons et enfin réduire la vitesse ; problématique qui concerne tous les axes de notre commune. Je ne saurai trop vous conseiller la prudence et le respect des limitations partout où vous passez !

Juin a vu le début de la construction de la Salle des Associations. Elle sera composée principalement de deux pièces, l'une de 80 m<sup>2</sup> et l'autre de 150. Sa livraison est fixée en Janvier. Pour les associations, nous essaierons de limiter le plus possible les éventuelles perturbations liées au transfert. Je leur adresse mes excuses par avance. Je sais que chacun retrouvera sa place rapidement.

Dans le groupe scolaire, lors des congés d'été, la totalité des menuiseries bois a été remplacée par de l'aluminium, triple vitrage. Une aide financière nous a apporté 80% du prix total. Cette opération a pu se faire dans son intégralité grâce aux Territoires à Energie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV). Cette subvention a également permis le changement de toutes les autres menuiseries bois des bâtiments communaux comme la Mairie, le restaurant, le presbytère et les appartements. Les chaudières étaient également concernées par ce plan.

Enfin ... Décembre aura été le mois de la mise en place des premières prises pour la fibre. Je vous l'avais dit, elle s'est fait attendre, mais elle est là !!!

Quelques mots sur les projets 2019 : Avec la collaboration du Conseil Départemental, la route de Rozier en Donzy va faire peau neuve jusqu'en fin d'agglomération. Tous les réseaux seront revus et un petit giratoire servira de répartiteur entre les deux départementales. Un travail sera fait pour réduire la vitesse à la sortie de l'école.

Une aire de jeux pour les plus jeunes devrait agrémenter les abords de l'église.

Voici les grandes lignes qui vont occuper nos prochains conseils ... J'en profite pour remercier toute mon équipe municipale ainsi que le personnel qui travaille avec beaucoup d'entrain pour notre commune ; un très bon état d'esprit qui nous permet d'avancer et concrétiser notre programme.

Je tiens à remercier et saluer toutes les personnes qui œuvrent bénévolement au sein des associations et qui dynamisent le lien entre tous. Je vous encourage d'ailleurs à prendre contact avec celles qui pourraient vous convenir et, pourquoi pas, leur transmettre vos connaissances ou simplement leur donner un peu de temps...

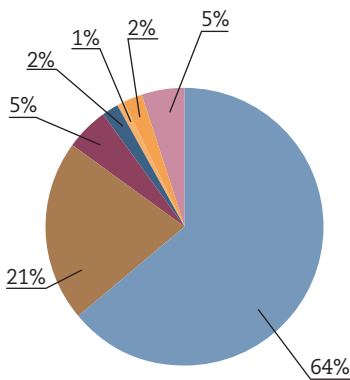
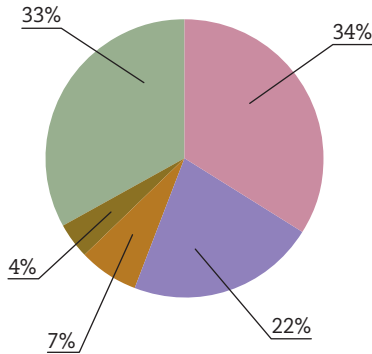
J'ai une pensée toute particulière pour les entreprises Civenessoises, leurs responsables et collaborateurs. Certaines vivent une fin d'année difficile, conséquence des différents mouvements qui ont vu le jour dernièrement.

Pour finir, il ne me reste plus qu'à vous souhaiter de passer de bonnes fêtes de fin d'année. Je vous donne rendez-vous à la salle des Balcons du Forez le 4 Janvier 2019 pour que nous puissions échanger nos vœux les meilleurs.

Je vous laisse découvrir dans ce nouveau bulletin toutes les réalisations et manifestations de cette année 2018 dans les moindres détails. Rien n'échappe à notre équipe de rédacteurs !

Bonne année à tous,  
Christophe Guillarme.

# Compte administratif 2017



## DEPENSES FONCTIONNEMENT 617 480 €

■ Chap 011 : frais généraux	205 470 €
dont entretien batiments	10 849 €
dont entretien voiries	13 369 €
■ chap 012 : charges de personnel	210 198 €
■ chap 65 : autres charges	135 039 €
dont CCAS	15 000 €
dont SDIS	33 471 €
■ chap 66 : charges financières	43 841 €
■ chap 042 : Opérations d'ordres	22 932 €

## RECETTES FONCTIONNEMENT 807 770 €

■ Atténuation de charges	13 957 €
■ Produits des services	37 910 €
■ Impôts et taxes	516 005 €
■ Dotations	169 247 €
■ Locations	44 074 €
■ Produits exceptionnels	13 597 €
■ Chap 042 : opération d'ordres	12 980 €

## SECTION INVESTISSEMENT COMPTE ADMINISTRATIF 2017

Dépenses	176 524 €
Salle Balcons du Forez	2274 €
Voirie Communale - extensions réseaux	39 475 €
Maison des Associations	18 096 €
Ecole	2 108 €
Achat matériel, dépenses bâtiments	7 274 €
Logiciel	2 976 €
Emprunts	88 144 €
Opérations d'ordres	16 177 €
Recettes	240 126 €
Dépôts, cautionnements	290 €
FCTVA, TLE, Taxe aménagement	170 286 €
Subventions Investissement	43 420 €
Opérations d'ordres	26 130 €

## PRINCIPALES RÉALISATIONS 2018

### Ecole

Remplacement des menuiseries bois par des menuiseries aluminium triple vitrage

Entreprise BOYER :

Montant 100 044.93 € ht

### Mairie

Remplacement de 6 fenêtres bois par des menuiseries aluminium : 5 351.40 € ht

### Logements de l'immeuble du restaurant

Remplacement des menuiseries bois par des menuiseries PVC : 12 982.26 € ht

### Presbytère

Menuiseries + isolation et peinture + chauffage : 29 080 € ht

### Voirie

Chemin piéton RD 10 :

Travaux et foncier : 31 200 € ht

Chemin de Goutte Fougère : 44 800 € ht

### Maison des associations

Travaux réglés sur 2018 à ce jour :

125 663.92 € ht

### Outils

Désherbage thermique - chariot + lance

RIPAGREEN : 2 330 € ht

Tondeuse : 614 € ht





# L'école de Civens en bref

## Année 2018-2019

Au 3 septembre 2018, l'école compte toujours 5 classes et elle accueille 111 élèves.

### LES ENSEIGNANTS :

- PS-MS (23 élèves) : Peggy DUTEL
- MS-GS (16 élèves) : Viviane ROCHETTE
- CP-CE1 (24 élèves) : Véronique PIGEON
- CE2-CM1 (24 élèves) : Magali FARGEON et Aurélie PARET (le mardi)
- CM1-CM2 (24 élèves) : Raphaël SEON et Aurélie PARET (le lundi, jour de décharge du directeur)

### LE PERSONNEL DE L'ÉCOLE :

- Béatrice CHAMBOST : ATSEM en classe de PS-MS, surveillance cantine et transport scolaire
- Pascale COUBLE : aide en classe de GS-CP les matins, surveillance cantine et garderie du matin
- Dominique SBEGHEN : cantine et garderie du soir

### LES COORDONNÉES :

- Direction : Raphaël SEON (décharge le lundi)

70 rue des écoliers 42110 Civens  
Tél. : 04 77 26 01 69 - e-mail :  
ce.0420215f@ac-lyon.fr

Les horaires : lundi, mardi, jeudi et vendredi (8h30-12h et 14h-16h30)



### LE MOT DU DIRECTEUR

Pour cette année, l'équipe pédagogique de notre école est quasiment inchangée.

Aurélia CELLE a pris ses fonctions dans une école maternelle stéphanoise. C'est Mme Aurélie PARET qui assurera ma décharge de direction et le complément de Mme Fargeon. J'espère que son adaptation à notre chère école se fait dans les meilleures conditions et je lui souhaite une excellente année parmi nous.

Au-delà de ces questions de ressources humaines les axes forts que nous essayons de prôner à l'école sont une nouvelle fois centrés autour du vivre ensemble.

Grâce à des actions entreprises pour des récréations plus sereines et responsables (élection de délégués, achat de matériel, écriture à venir d'une charte de cour), chacun œuvre pour le bien être des élèves.

Cela passe aussi par la considération des besoins spécifiques de chaque enfant, quelle que soit sa réussite en classe ou l'ampleur de ses difficultés éventuelles.

Tous, nous nous devons d'accueillir et d'être bienveillants quant aux attitudes et caractères de chacun. Mais nous ne devons pas perdre pour autant un degré d'exigence indispensable aussi à l'épanouissement de chacun. Malgré l'ampleur de la tâche (conduire chacun vers des progrès), mes collègues et moi-même essayons de remplir ces missions.

Nous sommes aidés en cela par l'équipe municipale qui soutient nos démarches. notamment cette année pour le gros effort financier consenti dans le changement des portes et fenêtres de notre école.

Merci également à l'APE qui nous accompagne dans nos projets tout au long de l'année, grâce à une équipe de parents bénévoles dynamiques et efficaces.

Merci enfin aux parents d'élèves pour leur soutien et leur implication dans la réussite des enfants.

Bonne année à tous !





2



3

ANNÉE SCOLAIRE  
2017-2018

4



5



6



7

Équipe enseignante (1)

La rentrée (2)

PS MS (3)

MS GS (4)

CP CE1 (5)

CE2 CM1 (6)

CE2 - CM1 (7)



8

## LES SORTIES ET PROJETS DE L'ANNÉE 2017-2018

De nombreuses activités et sorties ont eu lieu cette année grâce à l'APE, à la Mairie et aux parents qui ont contribué au financement nécessaire à la réalisation de ces projets.

Rencontres sportives (Usep, piscine), sorties culturelles (ferme pédagogique, Vulcania, cité du design, fête de la science, spectacle de clowns et concerts), ateliers de sensibilisation avec le projet cyberzen et animations santé : un vaste programme qui a su conquérir le cœur des petits comme des grands !

Les traditionnelles fêtes pour Noël ainsi que la fête de l'école ont également remporté un franc succès, avec leurs diverses animations.



9

Jour de neige (8)

Remise des prix aux CM2 (9)



## LES PROJETS DE L'ANNÉE 2018-2019

Fort du succès des activités proposées l'an dernier, nous avons le plaisir d'établir un nouveau programme de sorties et projets, toujours plus complet et diversifié, pour cette année scolaire.

Outre les activités sportives, nous allons mettre en place des sessions d'interventions routières pour les plus grands et de nouveaux projets culturels en lien avec le cinéma pour les petits. Un séjour dans le Sud va également être proposé courant mai 2019 pour les CM.

La culture sera aussi mise en avant avec divers spectacles, ainsi que la désormais célèbre fête de l'école qui permet de clôturer en beauté une année bien chargée !





## COMPOSITION DU BUREAU

Président : Nicolas Darmet  
 Vice-Présidente : Estelle Pinay  
 Secrétaire : Katy Rivollier  
 Secrétaire adjointe : Maryline Salomon  
 Trésorière : Carole Jacquet  
 Trésorière adjointe : Yoanna Coudroy  
 Membres : Caroline Merle,  
 Angélique Dumoulin

## PROGRAMME DES MANIFESTATIONS 2019

07/12/18 Décoration de Noël à l'école  
 19/01/19 Soirée Loto  
 05/03/19 Carnaval de l'école  
 16/03/19 Soirée Théâtre  
 17/03/19 Thé Dansant  
 03/05/19 Course caritative  
 25/05/19 Concours de pétanque  
 29/06/19 Fête de l'école

# Association des Parents d'Elèves de Civens (APE)

## ANNÉE SCOLAIRE 2018-2019

L'APE rassemble les parents des 111 élèves de l'école communale. Elle a pour objectif d'organiser des manifestations dont les bénéfices servent au financement d'activités extra-scolaires, de projets et de sorties à destination de tous les élèves. Elle participe à l'animation du village et favorise la création de liens entre les foyers.



### • Un bon début d'année

L'APE a débuté son calendrier de manifestations samedi 13 octobre 2018 avec sa traditionnelle tournée des brioches. Les gourmands ont pu apprécier la viennoiserie de notre boulanger. Tôt le matin, sous un beau soleil, parents et enfants se sont rassemblés pour parcourir le village et proposer leurs brioches aux Civensois toute la matinée. L'APE remercie l'ensemble des habitants du village pour leur accueil et leur générosité.

### • Une programmation d'animation reconduite

Forte de ses succès de l'année précédente, l'APE reprogramme ses manifestations tout public (voir détail ci-dessus). Amateurs de lotos, de théâtre, de musique dansante ou de pétanque, les membres actifs de l'association, répartis en commissions, vous attendent nombreux selon un calendrier s'échelonnant de janvier à mai. Venez passer un moment convivial dans la salle des Balcons du Forez pour tenter votre chance au jeu, profiter d'un spectacle humoristique, danser une valse ou faire preuve d'adresse au concours de pétanque. Ce sera également l'occasion de nous rencontrer.



### • L'envol des CM2

Depuis plusieurs années, l'APE tient à marquer symboliquement le départ des élèves de CM2.

Quoi de mieux qu'un baptême de l'air pour illustrer leur envol vers le collège ? C'est ainsi que nous leur proposons cette découverte depuis l'aérodrome de Chambéon. C'est par petits groupes de 3 que les élèves ont pu décoller et découvrir les joies de l'aviation. Au cours d'un vol de 30 minutes, ils ont pu admirer les sites du château de Sail Sous Couzan, du château de la Roche, et bien sur le village de Civens. Leurs larges sourires laissent penser qu'ils ont apprécié ce moment particulier qui sera également programmé cette année pour les élèves de CM2.

# Économie

Il est des passions qui naissent au hasard d'une vie, d'autres qui se transmettent de génération en génération. Ils sont la cinquième génération d'agriculteurs sur Civens. Voici l'histoire de la famille Padet.



Guillaume 34 ans et Frédéric Padet, 28 ans, sont frères et tous les deux sont animés par la même passion. Depuis le 1er avril 2018, ils travaillent ensemble et ont repris le flambeau de la ferme familiale de leur père André Padet. Ils sont la 5e génération d'agriculteurs à poursuivre l'activité familiale.

La ferme familiale a connu des changements au fil du temps et des envies de chacun. André Padet a tenu la ferme de 1981 à 2011 avec 40 hectares de terrain et 25 vaches laitières.

Guillaume a pris la suite le 1<sup>er</sup> janvier 2012 seul et a profité d'une opportunité d'agrandissement en louant une exploitation agricole voisine. La taille de la ferme passe alors à 75 hectares et compte une cinquantaine de vaches laitières.

Pendant un an, entre 2017 et 2018, Frédéric intègre la structure sous la forme d'un stage « reprise » qui a permis aux deux frères d'assurer la transition et de préparer le travail à deux.

En 2016, après mûres réflexions, pour répondre à leurs convictions et bien conscients des différents défis à relever pour demain, ils décident d'entamer les démarches de conversion à l'agriculture biologique.

Il leur aura fallu deux ans de préparation. Leur travail et leur détermination ont payé. La ferme a été labélisée le 15 mai 2018. La production de lait de vache est la 1<sup>re</sup> activité agricole d'Auvergne-Rhône-Alpes en valeur. Une exploitation Rhônalpine sur quatre est spécialisée en élevage laitier. 3 % sont en bio (en forte progression). La production laitière d'Auvergne-Rhône-Alpes se situe au 4e rang au niveau national. (infos sur le site de <http://www.aurafilieres.fr/bovins-lait/>).

Concrètement, ils constatent que le passage en bio est un défi technique et demande beaucoup d'observations et d'anticipations. Ils ont observé une baisse de production de 30% de rendements sur les cultures, mais n'ont plus recours à aucun engrais ou pesticide. 90% de l'alimentation des vaches est produit à la ferme. Les deux années de sécheresse consécutives (2017 - 2018) les ont contraints à acheter un complément de foin chez un paysan bio. A terme l'objectif des deux frères est d'être autonome sur l'exploitation sans avoir recours aux achats extérieurs.

Au niveau du matériel de l'exploitation agricole, ils utilisent majoritairement du matériel en copropriété et celui de la CUMA du village (Coopérative d'Utilisa-



tion de Matériel Agricole), c'est pour eux indispensable pour assurer la pérennité des exploitations.

Si André Padet fonctionnait avec le système de la « filière longue », Guillaume et Frédéric ont préféré « un retour en arrière » pour retrouver le contact avec le consommateur et vendre une partie de leur production en circuit court.

Aujourd'hui la ferme compte 95 ha, 55 vaches laitières 50 génisses et 15 veaux de lait.

85% de la production de lait est récolté par la laiterie BIOLAIT. Le reste est réservé aux veaux de la ferme qu'ils commercialisent en vente directe, soit à la ferme (sous réservation) soit dans un magasin de Saint-Etienne « Au Terroir ».



Ce magasin est un regroupement de treize producteurs locaux associés avec des produits variés : fruits, légumes, viandes, fromage, miel... Chaque producteur assure trois permanences par mois afin d'assurer la vente des produits pour un contact direct avec les consommateurs.

Nos deux agriculteurs civennois proposent à la vente suivant les périodes, du veau, du bœuf (génisses limousines) et des steaks hachés surgelés.

Guillaume et Frédéric se retrouvent pleinement dans ce nouveau mode de production et espèrent que d'autres fermes se lanceront dans cette aventure.

Pour tout renseignement, pour réserver et pour prendre rendez vous

Guillaume : 06 87 62 15 47  
guillaume.padet@hotmail.fr

Frédéric : 06 85 15 98 59  
fred.padet@hotmail.fr

Boutique « Au terroir »,  
8 rue Jules Ledon, 42000 Saint-Etienne, 04 77 32 32 31.

Horaires d'ouvertures :  
mardi et vendredi de 7h30 à 19 heures,  
<https://www.facebook.com/auterroir42/>



## Les agriculteurs civennois toujours à la pointe de l'innovation.

Il y a près d'un demi-siècle l'exploitation de M Pierre Villard de « Bellevue » se lance dans un projet innovant pour l'époque.

En 1951, le Dr Rausins a l'idée de l'emballage berlingot. Il présente son invention. Le nouveau matériau est parfaitement étanche et permet de conserver le lait, jusqu'alors vendu dans des emballages en verre, l'un des premiers produits alimentaires à bénéficier de cette technique. C'est grâce à l'action de Pierre Mendès France, partisan de la consommation de lait par les enfants dans les écoles, que le berlingot va se généraliser dans les années 1960. Pierre Villard, agriculteur à Civenno se lance dans la production du lait en berlingot avec la crèmerie Girard de Feurs. Le succès est immédiat, le berlingot répond parfaitement aux attentes sanitaires de l'époque. Pierre Villard nous a quitté le 29 mars 2018, ses obsèques ont eu lieu le mardi 3 avril.



# Environnement

## FRELON ASIATIQUE : L'ARRIVÉE DE *VESPA VELUTINA* EST CONFIRMÉE

Le frelon asiatique ou frelon à pattes jaunes (*Vespa velutina*), est une espèce d'hyménoptère de la famille des guêpes. Ce nuisible est très invasif. Ses besoins en protéines font que tous les autres insectes deviennent des proies pour ce prédateur non spécifique. Par son côté destructeur, il porte atteinte à la diversité et menace la chaîne alimentaire autour de ses nids. Il est capable de détruire des ruchers d'abeilles domestiques en une seule saison et représente ainsi une menace pour les apiculteurs.



**La tête du frelon asiatique est noire, sa face orangée et l'extrémité de ses pattes est jaune. Le frelon asiatique fixe souvent son nid à grande hauteur dans les arbres, ce qui n'est pas le cas du frelon européen.**

Une sous-espèce de couleur noire, *Vespa velutina nigrithorax*, a été introduite en Europe avant 2004. Le frelon s'implante d'abord dans le quart sud-Est. Sa progression est rapide entre 2004 et 2011. Dès cette année 35 départements sont touchés ; essentiellement de la façade ouest jusqu'à la Manche, à l'exception de la pointe bretonne. Entre 2011 et 2015, 29 départements supplémentaires voient son arrivée.

En 2015, la Loire semblait encore épargnée. Aujourd'hui cette nouvelle espèce exogène y est effectivement présente. Dès 2017, sa colonisation est étendue à la quasi-totalité de la France, du Portugal, du nord de l'Espagne et à quelques régions de l'Italie, de l'Allemagne, de la Belgique et de la Grande-Bretagne. Le frelon adulte se nourrit de fruits mûrs et de nectar. Pour nourrir ses larves, il capture différents insectes (mouches, guêpes, abeilles, chenilles, etc.). (Source : Clame reporter. From Creative commons attribution)

### **Le frelon asiatique ressemble-t-il aux autres frelons ?**

Non ! Le frelon asiatique se distingue bien du frelon européen. Il est plus petit que lui (entre 17 et 26 mm à l'âge adulte,

contre 19 à 30 mm pour l'Européen). Son thorax est noir, alors que celui du frelon européen est brun-roux (cf : Inventaire national du patrimoine naturel (INPN)). Son abdomen est noir avec un seul segment jaune (le dernier), décrivent des chercheurs dans la revue Insectes (PDF, 2006), contrairement au frelon européen, dont l'abdomen est jaune rayé de noir.

La tête du frelon asiatique est noire, sa face orangée et l'extrémité de ses pattes est jaune. Le frelon asiatique fixe souvent son nid à grande hauteur dans les arbres, ce qui n'est pas le cas du frelon européen.

### **Prédateur important pour l'abeille :**

Pour capturer les abeilles, il se positionne en vol stationnaire principalement face à l'entrée d'une ruche. Sa taille plus importante et ses grandes pattes lui permettent de saisir une abeille et de l'emporter avec lui. Il en garde le thorax pour en faire une boulette qui servira de nourriture pour les larves de sa colonie. Une attaque de frelons cause des pertes importantes à une ruche. Une sous espèce de l'abeille domestique (*Apis cerana*) sait se défendre du frelon en l'entourant d'une masse compacte d'ouvrières qui, en vibrant des ailes,

augmentent la température (45 °C en 5 minutes) au sein de cette boule, constituée pour la circonstance. Cette montée brusque de la température tue le frelon.

### **Risques pour l'homme**

À quantité égale le venin du frelon asiatique semble ne pas être plus dangereux, que celui de notre abeille domestique. Cependant des piqûres multiples ou localisées sur la gorge, les yeux, les muqueuses peuvent entraîner des complications. Les personnes allergiques au venin courent un risque élevé.

L'insecte isolé peut, en principe, être observé sans danger. En revanche l'individu qui passe à proximité de son nid va être pris en chasse, attaqué et piqué. Cette particularité systématique, ne l'est pas chez le frelon européen. Elle rend ce frelon extrêmement dangereux pour l'homme. Le danger augmente chaque année avec la multiplication des nids. Une tenue spécifique est nécessaire pour s'approcher pour traiter et détruire un nid. La tenue classique de l'apiculteur ne protège pas suffisamment. Le dard peut mesurer 6 mm.

## Guy Mahussier : Responsable « frelon asiatique » sur notre commune

Afin d'avoir une vision plus locale sur le sujet nous avons rencontré Guy Mahussier, apiculteur connu sur Civens. De plus il est à ce jour le référent « frelon asiatique » sur le secteur. Il nous confirme que le frelon asiatique est un individu qui vient encore compliquer la sauvegarde des abeilles, qu'il est particulièrement destructeur dans les ruchers ; mais il nous parle aussi de ses abeilles :

Les abeilles n'ont pas besoin de cela. Cette année, le printemps leur a été plutôt salubre et la floraison importante de certains arbres, comme le tilleul et l'acacia a permis des premières récoltes correctes mais la sécheresse et les fortes chaleurs ont des conséquences sur la vie des abeilles et des ruches en général. Les abeilles dépensent beaucoup d'énergie pour aller chercher de l'eau et pour ventiler leur demeure afin de la refroidir et garder une température constante. Le varroa reste un parasite important et destructeur. Il est apparu chez nous dans les années 80 et sa progression lui a permis d'être aujourd'hui omniprésent dans les ruches. Cela oblige les apiculteurs à recourir à des traitements systématiques. Guy Mahussier se limite à un traitement en automne, largement après la récolte, pour ne pas laisser de résidus dans le miel consommé.

Guy nous confirme que nous n'avons pas constaté la présence de nid de frelon asiatique sur la commune de Civens. Il craint son arrivée qui est inéluctable et explique qu'il va falloir s'adapter. En tant que responsable il reçoit régulièrement une formation au sujet de cet indésirable. Il nous explique que le frelon asiatique hiberne comme le frelon et les guêpes indigènes. Le principal objectif du nid en hiver est de protéger la reine qui va permettre la création d'un nouveau nid au printemps. Le frelon asiatique ne craint pas les systèmes de défense de nos abeilles. Au besoin, il pénètre directement dans la ruche pour récupérer ses victimes. Il coupe ses proies au niveau du thorax. L'hypothèse de survie est nulle.



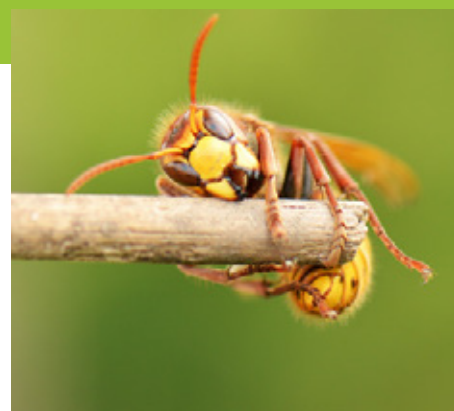
## SI VOUS REPÉREZ UN NID DE FRELONS ASIATIQUES APPELEZ LA MAIRIE OU GUY MAHUSSIER DIRECTEMENT.

### La découverte d'un nid de frelons asiatiques nécessite la mise en place d'une procédure :

- 1 > Déplacement sur place du responsable communal pour validation de l'identification et pour une localisation précise (point GPS).
- 2 > Estimation du risque souvent lié à la hauteur d'implantation du nid.
- 3 > Mise en place d'un périmètre de sécurité d'un rayon minimum de 10 mètres par rapport à l'aplomb du nid.

Selon Guy, il est important de repérer les nids de frelons dès la fin de l'été. Le repérage est difficile car ces nids, bien que volumineux, sont situés très haut dans les arbres. Il est important d'en signaler au plus vite la présence pour que l'on puisse procéder à la destruction.

La lutte est disproportionnée et inégale. Comme pour de nombreuses espèces exogènes, l'éradication semble impossible. Dans le Sud Ouest de la France le frelon est omniprésent sur les marchés. Il est principalement attiré par les étals de viande. Pour lutter contre sa présence, les marchés ouverts sont interdits. Guy nous dit avec philosophie, il va falloir s'adapter et trouver des moyens de lutte correspondant à notre champ d'action, notre envergure.



# Comité des Fêtes

2018 : UN CRU EXCEPTIONNEL POUR LE CDF !!



En attendant  
le coup d'envoi !



Sa fête patronale restera dans les mémoires de l'équipe.

L'équipe jeune et enthousiaste a fêté ses 10 ans ! La victoire de l'équipe de France de Football a donné à la fête patronale une dimension nationale.

Les cœurs ont battu, les voix se sont déchirées. Le bleu, le blanc, le rouge ont drapé le site de la salle des Fêtes. La joie a atteint son paroxysme pour cette finale inoubliable de la coupe du Monde de Football.

« Allez les Bleus », ce simple cri de ralliement a uni les Civençois et leurs voisins, fédérés autour d'un ballon rond : instants magiques !

Les organisateurs ont eu des sueurs froides pour assurer la sécurité exigée.

Le comité remercie et félicite les enfants de l'école et leur directeur Raphaël Séon. Ils ont confectionné des panneaux pour chaque pays participant et les ont joliment exposés sous les chapiteaux. Ce fut l'occasion pour les enfants de traduire « on va gagner » dans chaque langue et de découvrir ces pays.

Bravo aussi pour la participation des enfants aux Olympiades : adresse, réflexion, déduction ont été les maîtres mots des jeux et défis concoctés par l'équipe responsable du CMJ. Fabienne Etaix et Fabien Martinon, accompagnés par les jeunes élus, Méline Bordet et Gaëtan Prévost, ont mené de main de maître cette animation.



Heureux !

Une préparation

minutieuse



« Allez les Bleus », ce simple cri de ralliement a uni les Civençois et leurs voisins, fédérés autour d'un ballon rond : instants magiques !



Les Bénévoles en action



Les Olympiades

La poésie et l'humour ont marqué ce week-end. Le spectacle de feu du samedi, le spectacle de trampoline et Bankal-Balkan le dimanche.

La superbe fête patronale 2018 s'est terminée en beauté par une explosion de feux d'artifice en musique.

Les classards, forts de leur bac en poche, ont pu apprécier pleinement cette fête exceptionnelle. Merci à eux pour leur présence et leur participation tout au long de l'année.

Le comité remercie toutes celles et ceux sans qui la fête ne pourrait avoir lieu, particulièrement la mairie qui nous a beaucoup soutenus pour la diffusion du match malgré de nombreux obstacles.

Le CDF se félicite de pouvoir compter sur une équipe motivée, complétée par les membres de la commission animation de la municipalité.

2018 a été marqué par l'organisation du concours de belote, l'animation de Noël et ses effluves de vin chaud, de boudin et la venue du Père Noël.

Nous comptons sur les nouveaux classards et leurs parents en 2019 pour une nouvelle année de manifestations et une nouvelle fête patronale.



Concours de belote



# Les Baladins

## INTERVIEW

**Pierre, tu es Président du Club des Baladins depuis 2015, peux-tu nous dire comment se porte le Club ? Le nombre d'adhérents a-t-il augmenté ?**

En 3 ans l'effectif est stable, environ une cinquantaine d'adhérents. Mon objectif principal est de maintenir l'effectif à ce niveau. Je note et c'est une grande satisfaction, une plus grande participation à nos marches programmées.

Un nouveau bureau a été élu début septembre, les membres qui m'épaulent sont restés fidèles, Nicole Colas, Eliane Pouilly, Annie Mahussier ainsi que Michel Philippon, Jean Marc Chirat et Albert Félix. Je peux compter également sur les membres du bureau : Mari-jo Philippon, Joëlle Lardellier, Gaston Michalon et Baptiste Robert. Jean Noel Ressaud, Michelle Chirat et Jean Pierre Gatusso complètent désormais la nouvelle équipe.

**Quelles sont les principales manifestations ?**

**Notre principale manifestation demeure la marche du premier dimanche de mars.** L'an dernier, nous avons eu 966 marcheurs. Cette année, nous allons innover en proposant de nouveaux parcours. Venez nombreux le dimanche 3 mars 2019. Votre présence sera un grand réconfort pour nous tous.

**Notre soirée familiale Diot connaît toujours un grand succès.** Le samedi 26 janvier nous vous attendons nombreux.

**Il y a aussi deux journées où les adhérents se retrouvent pour une marche** qui est suivie d'un repas dans une ambiance très conviviale. Nous avons la marche du printemps qui a eu lieu à Sauvain et celle de l'automne à Trelins.

**Nous organisons aussi un voyage annuel.** Cette année le weekend des 2 et 3 juin nous a permis de visiter Evian. Après une halte au musée de la Bresse, la visite du château de la Ripaille à Evian a ravi l'ensemble des participants. Dimanche matin, une traversée de 30 minutes sur le bateau electrosolaire « l'Agriion » a permis de découvrir le jardin de l'eau du Pré Curieux. Ce jardin est situé à l'entrée Ouest d'Evian, au bord du lac. Unité de communication sur les zones humides, il présente à travers une exposition et un itinéraire dans le parc, les différents écosystèmes liés à l'eau.. Nous nous sommes dirigés l'après midi



dans les gorges du Pont du Diable. Le retour s'est terminé par un petit repas froid pris à l'ancienne salle des fêtes.

Cette année encore, Paule et Louis nous ont généreusement accueillis au cabanon à Salvizinet pour **une journée pique-nique**. Un concours de pétanque et des jeux divers ont égayé joyeusement l'après midi.

**Nous nous retrouvons également le 1<sup>er</sup> et le 3<sup>e</sup> mercredi de chaque mois à 13h 30 pour une marche organisée par les membres du bureau.** N'hésitez pas, venez nous rejoindre, vous serez les bienvenus. Le premier mercredi du mois d'avril est consacré au nettoyage de printemps. Nous arpentons les chemins et bords des routes de notre territoire, afin de ramasser les déchets divers (bouteilles, sacs). Cette année nous avons eu la surprise de trouver un... sanglier, mort, dans un fossé. Nous avons fait appel au service de l'équarrissage.

J'oubliais, il y a une dizaine de baladins qui ont participé en juin **au traditionnel weekend rando du comité de la Loire FFRP**. Cette année, tous se sont évadés sur les chemins du Parc de la Vanoise. La traversée des névés restera un moment fort de ce voyage.



**Ton engagement te donne donc entière satisfaction ?**

Je suis fier et heureux de constater que notre club demeure une valeur sûre, je suis fier également de tous ceux qui sont près de moi tout au long de l'année. Il y a vraiment une belle convivialité, nous passons des moments très agréables. Je pense qu'il est important de profiter de tous ces bons moments.

Merci Pierre et encore félicitations pour toute ton équipe.

# Concours de fleurissement 2018

DES FLEURS ET DES DRAPEAUX TRICOLORES



Maison de Marie-Thérèse Flachard

## CLASSEMENT DES PARTICIPANTS AU CONCOURS DE FLEURISSEMENT COMMUNAL AYANT ÉGALEMENT REPRÉSENTÉ LA COMMUNE POUR LE CONCOURS DE FLEURISSEMENT DE NATURE ET PATRIMOINE DES MONTAGNES DU MATIN

- 1 > Marie-Thérèse Flachard
- 2 > Dominique Dubois
- 3 > Noël Trottet
- 4 > Catherine Mancuso
- 5 > Ginette Michalon
- 6 > Michèle Besson
- 7 > Roger Debrosse

## CLASSEMENT CONCOURS DE FLEURISSEMENT DE L'ASSOCIATION NATURE ET PATRIMOINE DES MONTAGNE DU MATIN

Commune de plus de 1000 habitants > Civens 3<sup>e</sup>

### CATÉGORIE A

Cours ou jardin communes de plus de 1000 habitants

- > Noël Trottet 10<sup>e</sup>
- > Dominique Dubois 20<sup>e</sup>
- > Michelle Besson 22<sup>e</sup>
- > Catherine Mancuso 23<sup>e</sup>

### CATÉGORIE B décors sur la voie publique

- > Roger Debrosse 7<sup>e</sup>

### CATÉGORIE C Balcons et fenêtres

- > Ginette Michalon 18<sup>e</sup>

Cette année la commission fleurissement était au complet. Franck Charrier, employé municipal accompagnait Dominique

Dubois, Fabienne Etaix, Véronique Teyssot et Nathalie Blanchard, pour arpenter la commune et noter les treize maisons participant au concours de fleurissement communal.

Afin de découvrir de nouvelles maisons, la commission a décidé de faire un premier tour de la commune et proposé aux habitants passionnés des fleurs de participer au concours.

Le tout début de l'été a été plus clément que certaines années. Les plantes et les fleurs n'ont pas trop souffert ainsi elles ont pu se montrer de toute beauté et colorer les jardins. Il y a une chose qui a bien fleuri au sein de la commune, ce sont les drapeaux tricolores français à l'occasion de la coupe du monde de football. Cela fit un peu plus de couleurs pour égayer les maisons civensoises. Courant août la canicule s'est fait ressentir. La commune a également connu deux épisodes orageux de pluies torrentielles et de grêles qui ont provoqué quelques dégâts. Ce détail a été pris en compte par le jury du concours de fleurissement de l'association Nature et Patrimoine des Montagne du Matin fin août.

Absente du concours de fleurissement communal depuis quelques années, le jardin de Marie-Thérèse Flachard, résidente de la rue de l'Île a obtenu la première place. Un jardin magnifique qui a fait l'unanimité auprès des membres du jury. Félicitations.

La seconde place a été attribuée à Dominique Dubois, suivi de Noël Trottet et Catherine Mancuso.

La remise des prix aura lieu comme chaque année lors de la cérémonie des vœux du maire, début janvier.

# MJC de CIVENS

## ET POURQUOI PAS DU PILATES, À LA MJC DE CIVENS ?

la MJC propose de multiples activités habituelles : yoga, afrovibe, fitness, zumba adultes et ados, tennis. Elle propose aussi des nouveautés : atelier libre de dessin, bodyscult. Vous avez eu l'occasion de découvrir toutes ces informations dans le petit fascicule glissé dans votre boîte aux lettres....



Gala 2018

Cette année,  
la MJC a décidé  
de vous présenter  
**l'activité Pilates**



La Méthode Pilates est apparue il y a une vingtaine d'années, a fait son chemin et séduit aujourd'hui de plus en plus d'adeptes.

Son objectif est de développer les muscles profonds, la correction de la posture, l'équilibre musculaire et l'assouplissement articulaire pour un entretien, une amélioration ou une restauration des fonctions physiques...

Par des exercices (qui peuvent s'exécuter avec du matériel tels que des ballons ou des bandes élastiques pour rendre les exercices plus ludiques), les pratiquants essaient de renforcer leurs muscles trop faibles et de décontracter les muscles trop tendus.

Le rythme de la respiration, le bon alignement de la colonne vertébrale, le maintien d'une bonne posture générale rentrent en ligne de compte lors de l'exécution des mouvements.

Ainsi la MJC propose des cours collectifs animés par Noëlie Rizzetto le Lundi de 18 h 30 à 19 h 15, et le jeudi de 19h à 19 h 45 (la séance du jeudi est couplée avec du stretching : gymnastique douce basée sur des étirements des fibres musculaires).

N'hésitez à venir nous rejoindre pour cette activité physique, (mais pas cardio), tout en douceur, pour vous sentir mieux dans votre corps et votre esprit.

Vous pouvez suivre l'actualité de la MJC sur son site internet :  
[mjc-civens.wix.com/mjc-de-civens](http://mjc-civens.wix.com/mjc-de-civens)

et pour rester en contact  
**80 rue de Beauregard 42110 CIVENS**

Mail : [mjc-civens@outlook.com](mailto:mjc-civens@outlook.com)

Facebook :  
[www.facebook.com/mjc.decivens](http://www.facebook.com/mjc.decivens)

# CMJ

## CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Depuis sa création en 2014, le Conseil Municipal des Jeunes de Civens dynamise notre commune. La Chasse aux oeufs le lundi de Pâques, le Concours des maisons illuminées en décembre et les Olympiades pendant la fête patronale sont désormais devenus des événements habituels. En 2018, pour leur deuxième et dernière année de mandat, les jeunes élus ont aussi eu l'idée de créer une maison à livres.



L'équipe CMJ sortante

### Une nouvelle équipe pour 2018-2020

Le Conseil Municipal des Jeunes est élu pour 2 ans. Alban, Baptiste, Elsa, Gaëtan, Lilou, Méline, Oscar et Virgil sont arrivés au terme de leur mandat en octobre 2018 et ont reçu leur diplôme de citoyenneté. Les enfants de CM1, CM2 et 6ème ont donc été invités à se porter candidats et à voter le dimanche 21 octobre dernier pour désigner leurs nouveaux représentants au CMJ. A l'issue de ce scrutin, organisé comme une élection républicaine classique, ont été élus :

**Lia BEFORT, Loann BLANCHET, Maxence COCHAT, Tom DUGREUX, Clara MESLAGE, Jules PILON et Emma PONTON.**

Félicitations à eux pour leur élection, leur volonté de s'engager pour notre commune et de représenter les jeunes citoyens.

### Les nouveaux élus



### À l'heure du

### dépouillement

### Une « maison à livres » à Civens

Lorsqu'ils ont été élus en octobre 2016, les nouveaux membres du CMJ ont rapidement évoqué l'idée de créer une Maison à livres (aussi appelée Boîte à livres) pour Civens. Son principe est simple : chacun prend et dépose un livre au gré de ses envies, afin de partager l'accès à la lecture et à la culture. Cette maison à livres, située à côté de l'entrée de l'école primaire, se destine en priorité aux enfants, mais des livres pour tous les âges peuvent très bien y être présents. A noter que la MJC de Civens a également mis en place une Boîte à livres à l'entrée de la salle de sport qui se destine plus prioritairement aux adultes.

Lors de leur première année de mandat, les jeunes élus ont découvert le fonctionnement du CMJ et mis en place leurs activités.

La deuxième année leur a permis de se consacrer à la réalisation de cette maison à livres, aidés de Fabien Martinon et Fabienne Etaix, Conseillers municipaux en charge du CMJ ; et surtout de Jean-Paul Ferragne, très connu des civensois pour ses capacités manuelles et techniques. La maison à livres a pu voir le jour en fin d'année 2018. C'est une belle réalisation visuelle qui accompagne son utilité.



La boîte à livre  
en construction

### Recherche de l'historique des Maires de Civens

Pierre Colas, ancien Maire de Civens, a mené un important travail de recherche dans les archives de la Mairie pour répertorier l'historique des Maires et adjoints de notre commune depuis la Révolution Française. Les jeunes élus du CMJ ont partagé une matinée avec lui sur ce sujet.



dans les archives  
municipales

Ils ont expliqué comment aborder un travail d'une telle ampleur. Ils ont pu découvrir les archives de la Mairie, les cahiers des délibérations et des compte-rendus de conseils municipaux ; se questionner sur toutes les contraintes liées à une recherche historique, comme la transcription du calendrier révolutionnaire ou l'évolution du vocabulaire et de l'écriture.



### Inter-CMJ : Découverte de notre territoire par les enfants des autres communes

Pour la troisième année consécutive, les jeunes élus des CMJ de Pouilly-lès-Feurs, Rozier-en-Donzy, Poncins, Feurs et Civens se sont retrouvés pour partager une journée citoyenne. Ainsi, en mai 2018, chacun de ces jeunes était convié pour découvrir de façon ludique le patrimoine culturel ou historique d'une autre commune que la sienne. A Civens, ils ont pu retrouver l'histoire de l'hippodrome qui est né sur le bas de la commune à La Grue, de la fameuse Route Bleue qui est en cours de réhabilitation ; ainsi que l'évolution des frontières de notre commune, en particulier avec le château du Palais, initialement civensois qui est devenu forézien dans le cadre d'un accord global avec la ville de Feurs. Pour rendre cette découverte plus ludique, Oscar et Méline, aidés de Jean-Jacques Cognard et Mireille Palmier, Conseillers municipaux, avaient concocté un parcours sous forme de charades et devinettes.



### Commémorations du souvenir : une participation active

Que ce soit en mars pour la commémoration du cessez-le-feu de la Guerre d'Algérie, en mai pour celle de la victoire de la seconde guerre mondiale ou en novembre pour celle de l'armistice de la première guerre mondiale, les cérémonies du souvenir sont ouvertes à tous les civensois, enfants et adultes. La transmission inter-générationnelle doit impérativement se faire pour éviter que de telles horreurs se reproduisent sur notre sol national. Tous les jeunes élus du CMJ participent activement à ces commémorations, qu'ils en soient vivement remerciés.

# Sport

LE 19 OCTOBRE 2018 : LE TRAIL DE LA MASCAREIGNE. 64.6KM, 3500M DE DÉNIVELÉ.

Destinée aux amateurs de sensations fortes, aux ténors du trail, cette aventure, au cœur du Parc National de la Réunion est plébiscitée par les raideurs et coureurs de l'île de la Réunion et du monde entier. Pour participer il faut avoir la chance d'être tiré au sort. Seulement 1900 non résidents peuvent participer. Jean Marc Giroud a appris au mois d'avril que son nom était sorti et qu'il aurait le grand privilège de courir cette course mythique.



Jean-Marc Giroud

au départ

Mondialement connu, le Grand Raid figure parmi les 15 courses les plus difficiles du monde et réunit des participants venus de 30 nations différentes. La distance est de 64.6km, 3500 m de dénivelé positif.

Plus qu'un trail, cette course est un dépassement de soi un défi, une course difficile, une diagonale des fous. Fous de traverser l'île du Grand Ilet au stade de la Redoute à Saint Denis.

Solidarité, convivialité, rencontres, plaisir des sens... En altitude, dans des conditions parfois imprévisibles, et toujours dans l'effort. Pour toutes ces sensations, toutes ces émotions, tous ces frissons, les concurrents veulent toujours aller au bout de leur exploit. Il y a celui ou celle qui, tenez-vous bien, fait la course en 24h et ceux qui prennent leur temps. Chacun à son rythme. L'essentiel est de participer à cette folie, à ce savoureux mélange sportif et exotique pour dire «j'ai survécu».

Jean-Marc Giroud a une longue pratique de la course, d'abord au Club Athlétique Forézien en cross et demi-fond, puis à la Foulée forézienne, en trails et courses nature de 15 à 42 km, en semi-marathons et marathons. « Je rêvais depuis quinze ans de faire cette course mythique. Mon objectif était de la terminer et de découvrir la Réunion où je n'étais jamais allé».

Notre marathonien poursuit : « Je suis arrivé quelques jours avant l'épreuve, pour m'acclimater à la température, à la météo, et reconnaître le parcours ».

J'ai participé plus pour le plaisir que pour le chrono.

« Je suis arrivé quelques jours avant l'épreuve, pour m'acclimater à la température, à la météo, et reconnaître le parcours ».

**Malheureusement, la marche était trop haute.**

Jean Marc explique son parcours

« Nous avons dû rejoindre le départ de la course en car, 4h de routes sinueuses. Ces conditions routières ont été éprouvantes pour l'organisme. L'heure du départ était fixée à 3h du matin. Une nouvelle difficulté nous attendait avec le froid nocturne de l'île. Le départ donné du Grand Ilet, place de l'église nous conduisait en 5 kilomètres sur un chemin empierré au col de Fourche à 1040m. Les 7 kilomètres suivants nous emmenaient de 1040m à 1805m sur des sentiers en forme d'escaliers avec des marches très différentes les unes des autres. Une ancienne blessure, une tendinite se réveillait. Malgré cette nouvelle gêne je restais dans les barrières horaires fixées par les organisateurs. Quelques kilomètres après, mon corps refusait de poursuivre l'aventure. C'est avec un réel regret que je devais « jeter l'éponge » et enlever le dossard.

Je savais que la course était très, très difficile mais je ne pensais pas rencontrer de telles difficultés. Il faut vraiment être « gonflé à bloc » et avoir un mental à toute épreuve pour réussir. Malgré toute mon expérience des trails, je n'ai trouvé aucune équivalence avec nos courses régionales.

Tout n'est pas cependant négatif, j'ai pu profiter des beaux paysages, comme celui de Mafate qui est l'un des trois cirques de l'île de la Réunion. Ma déception est grande, je ne regrette pas mon aventure. »



**Le 7 juillet, Gérard BORET prenait le départ de la 2<sup>ème</sup> édition de l'Xtrême Triathlon de Ponte di Legno (Alpes italiennes).**

« Le samedi 7 juillet à 3h20, j'embarque donc sur un bateau avec les 70 concurrents, dont mes 3 copains du CTML (Club Triathlon des Monts du Lyonnais). Il nous dépose sur la rive d'en face du lac d'Iseo. Le départ est donné à 4h pour 4 km de natation, puis 175 km à vélo avec 4700 m de dénivelé positif et 42 km de course à pied (marche...) avec 2300 m de dénivelé positif. Après une longue journée, je rejoins ma femme, Sylvie, au bas du téléphérique à 20h30. Elle sera mon accompagnatrice obligatoire pour les 10 derniers km avec 700 mètres de dénivelé positif. Elle me permet d'arriver en haut à 22h55, soit un temps total de course de 18h55. Ce fut une journée magnifique dans un cadre splendide, de bonnes conditions, une ambiance très sympa, une bonne solidarité entre copains et accompagnants du club. Elle nous a permis à tous, de terminer l'épreuve. »



Gérard, se classe 43<sup>ème</sup>.

Il a relevé le défi qu'il s'était lancé pour ses 45 ans et conclut :

« C'était un grand rendez vous avec moi même. »



# Retour sur le Tour du Roannais !!!!!

ENTRETIEN AVEC JORDAN AVENEL, DIRECTEUR DE L'ORGANISATION.



**Civens a été ville étape du 34<sup>e</sup> Tour du Roannais cycliste. Nous avons été nombreux à nous poser la question. Pourquoi une étape Montrond-Civens, deux communes qui ne se trouvent pas sur le territoire roannais ?**

Nous avons souhaité que notre épreuve s'ouvre sur d'autres territoires, que les coureurs et sponsors découvrent de nouveaux paysages, de nouvelles difficultés. Je n'ai pas la prétention de me comparer à la plus grande course cycliste du monde, mais le Tour de France ne traverse-t-il pas d'autres pays que la France ?

**Quel est l'impact économique pour le Forez ?**

Nous espérons que notre initiative soit une passerelle entre le Roannais et la plaine du Forez. Notre course doit permettre à de nombreux roannais de découvrir une région voisine, bien souvent méconnue. Nous avons distribué des dépliants touristiques fournis par Forez-Est sur l'ensemble du parcours.

**Etes-vous satisfait de la collaboration avec notre commune ?**

Je peux le dire aujourd'hui, nous avons été rarement reçus comme nous l'avons été à Civens. Les associations ont joué le



jeu, une buvette inter associative a été mise en place, pour proposer boissons, gâteaux et crêpes.

Nous avons aussi été touchés par les enfants de l'école communale. Les élèves ont participé à leur façon à la fête du cyclisme en réalisant une expo avec de nombreux dessins où le cyclisme trouvait sa place.

Je remercie aussi toute l'équipe municipale de Christophe Guillaume pour son écoute, nous avons apprécié le remarquable travail de l'équipe technique qui a rendu un parcours propre.

La communication a été parfaite sur les réseaux sociaux avec des reportages proposés par Corine Ouillon. Les infos publiées par les correspondants du Progrès nous ont donné entière satisfaction.

**Vous avez associé au Tour du Roannais une course où se sont illustrés les sportifs handisport.**

Oui, nous tenions tous, à associer notre course à une grande épreuve handisport. Le cyclisme handisport existe en France depuis la fin des années 90. Une manche comptant pour la Coupe de France Cofidis s'est déroulée dans le cœur du village. Notre volonté était d'associer les coureurs valides et les coureurs handisports. 25 coureurs parmi les meilleurs de France ont participé à la course. Le roannais Loïc Vergnaud, champion de France s'est illustré en remportant l'épreuve.

**L'année prochaine le Tour passera t-il une nouvelle fois sur notre territoire ?**

Nous étudions actuellement le parcours 2019. Comme je l'ai dit précédemment notre souhait c'est que notre épreuve soit une passerelle entre le Roannais et le Forez, mais aussi entre le Roannais le Lyonnais et la Saône et Loire. Nous avons la volonté d'exporter notre course. Nous travaillons aussi éventuellement sur un changement de nom.

Nous œuvrons aussi pour une arrivée sur Feurs en 2019 ou 2020. Le parcours pourrait emprunter les routes des Monts du Lyonnais, je pense notamment à Pannissières, Néronde.

**Quel sera votre mot de la fin ?**

Fierté, une grande fierté, le public civensois a répondu présent, l'ensemble des 250 coureurs a été enchanté, les 25 handisports ont apprécié l'accueil, et la qualité du parcours. Personnellement je ne ressens que du positif.

J'espère que notre course reviendra à Civens afin d'apporter encore du plaisir pour tous.

**Merci Jordan pour votre investissement, nous avons pris, nous aussi plaisir à collaborer à vos côtés.**





# Un souffle pour Lucas

ENTRETIEN AVEC SA MAMAN.



Une partie des dons sert à financer les traitements de Lucas.

Lucas Marjollet est un jeune garçon de 3 ans. Ce petit blondinet aux allures timides paraît en pleine forme et pourtant...

Sa famille, ses parents Audrey et Sébastien Marjollet et son frère Aaron 6 ans, vivent au rythme de sa maladie : la mucoviscidose.

C'est une maladie génétique grave et incurable. Elle touche principalement les voies respiratoires et le système digestif. Elle nécessite des soins quotidiens dès la naissance.

Ces parents sont volontaires et courageux. Ils ne baissent pas les bras et souhaitent comme tous les parents du monde le meilleur pour leur fils et que la recherche avance.

## Lucas a 3 ans et il est atteint de mucoviscidose. Comment a commencé son histoire ?

Lucas est né le 22 février 2015. Sa maladie a été diagnostiquée il avait tout juste un mois. L'hôpital de Lyon nous a contactés pour nous informer que le test de Guthrie (piqûre au talon) était positif. Nous sommes donc allés à Lyon faire un test de sueur qui a confirmé le diagnostic précédent.

A partir de ce moment Lucas a dû aller à Lyon tous les mois. Aujourd'hui il y va tous les trois mois pour faire un suivi sur son état de santé. Son traitement est très lourd.

Il est suivi à l'Hôpital Femme Mère Enfant à Bron. Il est fragile face aux virus et aux bactéries.

## Depuis quand existe l'association un «souffle pour Lucas» et comment est-elle née ?

Elle a été créée le 22 février 2016, pour mieux faire connaître la maladie et récolter des fonds pour aider la recherche.

Nous organisons une fois par an depuis 2016 une course solidaire avec l'Association de Parents d'Elèves de Civens. Nous sommes également présents à plusieurs manifestations où nous vendons des crêpes : foire agricole de Nervieux...

## Comment l'argent récolté est-il utilisé ?

Une partie des dons sert à financer des traitements de Lucas. Nous envisageons une greffe ou d'autres traitements dont il pourrait avoir besoin. Une partie des dons est reversée à l'association « Vaincre la mucoviscidose ».

## Quel est le principe de la « Course des Héros » ?

Elle a eu lieu à Lyon le dimanche 17 juin 2018. Nous avons pris le départ au profit de l'association de « Grégory Lemarchal ».

Pour rappel Grégory Lemarchal était un jeune chanteur gagnant de la saison 4 de l'émission de télévision Star Academy diffusée sur TF1 en 2004. Il est décédé en 2007 des suites de la mucoviscidose.

## Lucas est entré à l'école en janvier 2018, comment s'est passé son intégration ?

Un PAI (Projet d'Accueil Individualisé) a été mis en place avec l'école. Il permet de préciser les adaptations à apporter à la vie de l'enfant en collectivité. Lucas est à l'aise dans sa classe. Je remercie Mmes Peggy Dutel et Béatrice Chambost, tout le personnel enseignant, tous font en sorte que Lucas soit intégré comme n'importe quel enfant au sein de l'école.

## COMMENT PRENDRE CONTACT AVEC VOUS ?

Nous sommes joignables au 06 20 15 65 34

ou par mail : [audrey.simonnet2112@laposte.net](mailto:audrey.simonnet2112@laposte.net)

# Salle des Associations

NOTRE PROFESSION DE FOI DE MARS 2014 PRÉVOYAIT UNE RÉHABILITATION DE L'ANCIENNE SALLE DES FÊTES.



L'ancienne salle des fêtes



Elle se décompose comme suit :

Hall 11.92m<sup>2</sup>

Rangement 44.11m<sup>2</sup>

Cuisine réchauffage 26.98m<sup>2</sup>

Salle des associations 81.68m<sup>2</sup>

Salle familiale 159.19m<sup>2</sup>

Toilettes-vestiaires 13.61m<sup>2</sup>

La surface  
de la salle  
est de  
337.49m<sup>2</sup>.

## Début 2016

Le conseil avait prévu de scinder la salle en deux. La première serait disponible pour les associations et la seconde de 80 à 100 personnes pour des réunions familiales. Avant de finaliser le projet, le conseil a pensé qu'il était important de connaître le coût du désamiantage.

## Début 2017

Le bureau d'études nous alerte sur le fait que la presque totalité des matériaux doit être enlevée et recyclée. Ils ne répondent plus aux normes RT2012, soit en raison de la présence d'amiante, soit parce qu'ils ne supporteraient pas une rénovation. Le conseil valide alors le projet d'une construction d'une salle des Associations, située dans le Clos Marjollet.

## Automne 2017

Le permis de construire est accordé. Le problème d'accessibilité est résolu. Les associations ont été consultées pour l'aménagement intérieur.

Le montant estimatif du projet est de 534 000€. Il faut ajouter la démolition de l'ancienne salle, soit un coût de 103 400€.

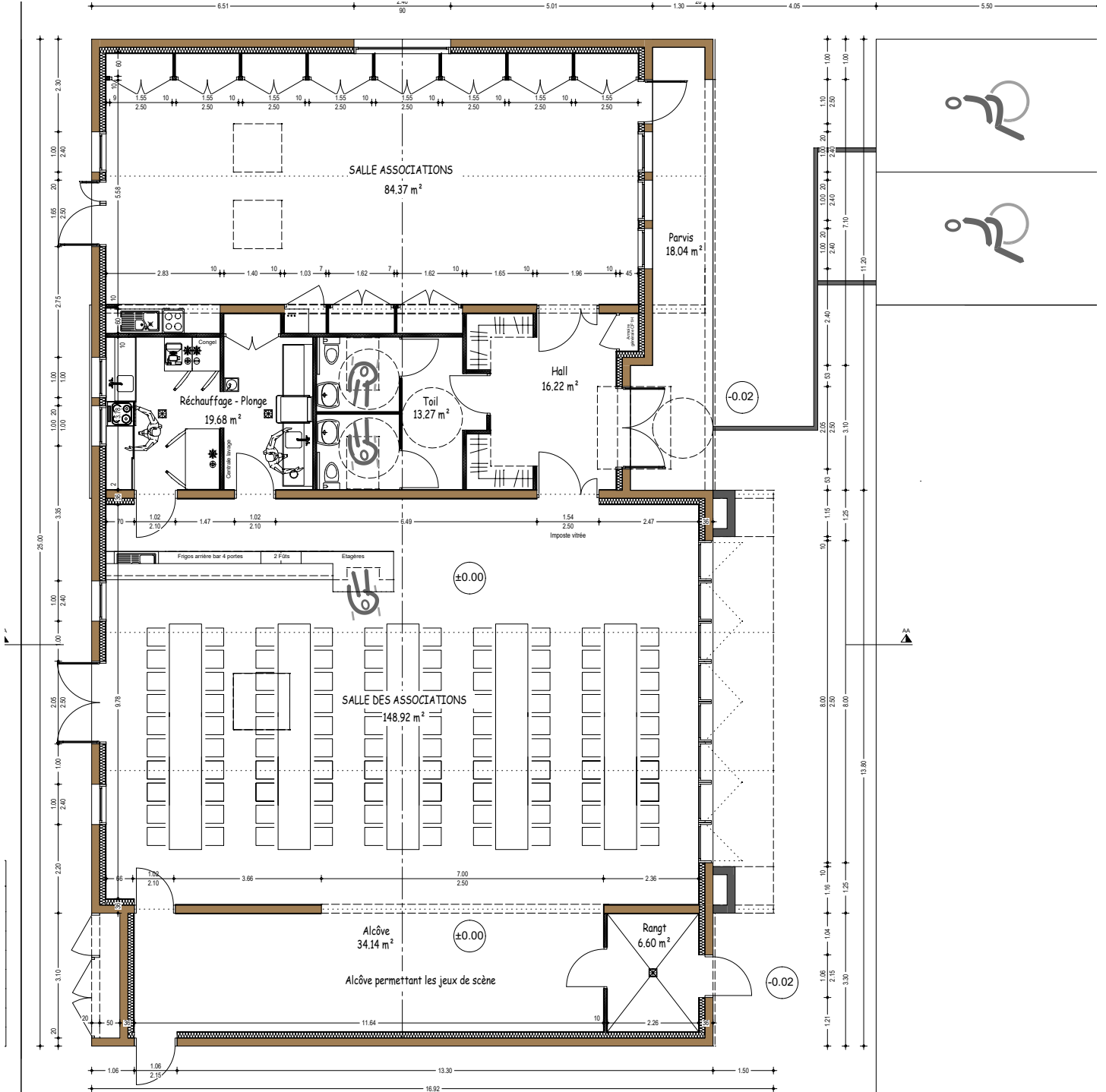
Suite à l'ouverture des plis, le montant total est à 465 000€ pour la tranche ferme, + 46 000 en tranche optionnelle (démolition). Le montant total est de 511 238€.

Le montant des subventions DETR, Région Auvergne Rhône Alpes, Département est de 335 300€

## Printemps 2018.

Les travaux de terrassement débutent. La réception des travaux est prévue pour fin décembre.

L'ancienne salle des fêtes sera alors démolie. Elle ne pouvait pas satisfaire aux exigences de la commission de sécurité. Le coût du chauffage dans une salle sans isolation était très important. En raison d'un printemps très pluvieux, à plusieurs reprises l'eau provenant de la toiture à envahi la salle par infiltration, la rendant impraticable.



Surface brute	
Alcôve	34.14 m <sup>2</sup>
Hall	16.22 m <sup>2</sup>
Rangt	6.60 m <sup>2</sup>
Réchauffage - Pl	19.68 m <sup>2</sup>
SALLE ASSOCIATIO	84.37 m <sup>2</sup>
SALLE DES ASSOCI	148.92 m <sup>2</sup>
Toil	13.27 m <sup>2</sup>
	<b>323.20 m<sup>2</sup></b>

# Histoire

11 NOVEMBRE 1918, 11 HEURES :  
DANS TOUTE LA FRANCE, LES CLOCHES SONNENT À LA VOLÉE.



Au front, les clairons bondissent sur les parapets et sonnent le « Cessez-le-Feu », « Levez-vous », « Au Drapeau ». La « Marseillaise » jaillit à pleins poumons des tranchées. Même soulagement en face, dans le camp allemand.

L'armistice, signé le 11 novembre 1918 à 5 h 15, marque la fin des combats de la Première Guerre mondiale (1914-1918), la victoire des Alliés et la défaite totale de l'Allemagne.

L'armistice, signé le 11 novembre 1918 à 5 h 15, marque la fin des combats de la Première Guerre mondiale (1914-1918), la victoire des Alliés et la défaite totale de l'Allemagne.

Les généraux allemands et alliés se réunissent dans un wagon-restaurant aménagé provenant du train d'état-major du maréchal Foch, dans la clairière de Re-thondes, en forêt de Compiègne.

Les survivants veulent croire que cette guerre qui s'achève restera la dernière de l'Histoire, la « der des der »...

« Le total des pertes, toutes nations confondues de cette horrible guerre et de 8 538 315 morts. Par comparaison avec le temps mis par les troupes alliées à descendre les Champs Élysées lors du défilé de la victoire, environ 3 heures, je crois, j'ai calculé que, dans les mêmes conditions de vitesse de marche et de formation réglementaire, le défilé des pauvres morts de cette inexpiable folie n'aurait pas duré moins de onze jours et 11 nuits. Pardonnez-moi cette précision accablante. »

**Philippe Noiret dans la Vie et rien d'autre.**



Jamais les français ne se sont autant écrit que pendant la première guerre mondiale.



#### Le courrier durant la Grande Guerre

Jamais les français ne se sont autant écrit que pendant la première guerre mondiale. Si le rythme d'une lettre par jour était courant, certains soldats

en écrivaient et recevaient deux, voire plus encore. Tous les soldats écrivent, officiers ou hommes de troupe : aux parents, à l'épouse, aux amis, aux camarades de combats.

Un tel volume de correspondance n'a pas manqué de poser de sérieux problèmes d'organisation. Un bon acheminement du courrier s'est vite avéré vital pour maintenir le moral des combattants, comme celui de l'arrière. Voilà pourquoi l'armée a déployé des moyens à la hauteur de l'enjeu. Cette correspondance, il faut aussi le dire, était gratuite.

Tous les courriers étaient soumis à un éventuel contrôle par sondage, par un officier de l'état-major régimentaire tout d'abord, puis à chaque étape de l'acheminement. Les lettres prélevées étaient ensuite remises aux autorités supérieures pour contrôle statistique. Aucune indication stratégique, de lieu, d'opérations ou de mouvements de troupes ne devait y figurer.

Certains soldats utilisaient des codes pour communiquer avec les leurs en contournant le contrôle postal. D'autres rédigeaient leurs courriers dans un patois parfois difficile à traduire pour les officiers responsables de la relecture. En outre, et toujours pour échapper à la censure, certains courriers étaient postés par des camarades en permission.

Le courrier était un lien très fort avec l'arrière et surtout la famille. Complément de la correspondance, les colis apportaient un complément indispensable de nourriture, de tabac et souvent de linge.

## 6 civensois tombent au champ d'honneur au cours de l'année 1918.

### ROCHFORT Michel

Sergent Fourrier du 16<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie, mort pour la France le 26 mai 1918 à l'hôpital d'évacuation de Souilly.

### VINDRY Jean Antoine

soldat 2<sup>e</sup> classe du 38<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie, mort pour la France le 12 juillet 1918 à Marfaux lors de la bataille de l'Ardre.

### THEVENET Jacques

soldat 2<sup>e</sup> classe du 52<sup>e</sup> Bataillon de Chasseurs Alpins, mort pour la France le 21 juillet 1918 dans la région de Sommelans.

### ROCHFORT Etienne

soldat 2<sup>e</sup> classe du 9<sup>e</sup> Régiment de Zouaves, mort pour la France le 11 août 1918 à Andechy dans la Somme.

### VELUIRE Etienne

soldat du 409 Régiment d'infanterie, mort pour la France le 30 octobre 1918 à l'hôpital d'évacuation lors de la bataille du Mont-Notre-Dame.

### FOYATIER Jacques

2<sup>e</sup> canonnier du 6<sup>e</sup> Régiment d'Artillerie de Campagne, mort pour la France le 8 novembre 1918 à l'ambulance de Roulers en Belgique.

On peut ajouter

### CHAFFANGEON Antoine

Caporal du 52<sup>e</sup> Bataillon de Chasseurs Alpins, mort pour la France le 27 mars 1918 entre le Val Bella et le col del Rosso en Italie. Le décès est transcrit sur le registre de Civens, mais Antoine Chaffangeon figure sur le monument aux morts de son lieu de naissance à Epercieux St Paul.

# Brèves Civensoises



De gauche à droite :

André Thivollet, Jacky Valaire, Marc Toinon, Frédéric Cote et Raymond Lardellier.

Saint Denis de Cabanne a accueilli les 23, 24 et 25 juin 2018 le 77ème Critérium National UFOLEP de Boules Lyonnaises. Près de 380 compétiteurs se sont affrontés dans une compétition de très haut niveau.

Deux civensois, Jacky Valaire et Raymond Lardellier faisaient partie de la quadrette Championne de France 4e Division. Les foréziens, André Thivollet, Marc Toinon, et Frédéric Cote complétaient l'équipe.

Cette équipe est championne de France UFOLEP.

L'équipe de l'Amicale Boules de Feurs a remporté la demi-finale contre Arras. La finale contre l'équipe locale de Saint Denis de Cabanne.

Le lundi 11 juin en soirée a eu lieu l'inauguration des nouveaux locaux de l'Intermarché de Civens, en présence de nombreux invités : Arnaud Caron, responsable d'Intermarché, Jean Michel Merle, Président de la CCFE, Georges Reboux représentait Jean Pierre Taite. Il y avait également la gendarmerie, et de nombreux élus. Le drive reste la grande première de la région Centre-Est, il est désormais ouvert 24h/24h



Boris Ducray a réussi le concours de personnel de direction du second degré en 2015. Il a quitté son poste de directeur d'école après 14 années passées chez nous. Trois ans plus tard, Boris est nommé en septembre, Principal au collège Antoine Guichard de Veauche. Nous lui souhaitons tous nos vœux de réussite pour ce nouveau poste.

## Civens , Terre de Basket.

Les 5 et 6 mai 2018, a eu lieu à Tain l'Hermitage, le Final Four du championnat de France de basket des U15M ELITE. Tom Sorrentino, fils de Fred et Karine (petit fils de Jean Pierre et Bernadette Salot), Hugo Desseignet qui a habité Civens, et Bastien Guillaume fils de Christophe et Muriel défendaient les couleurs de la Chorale de Roanne. Axel Grand est le fils de Thierry et Christelle et le petit fils de Michel et Danielle. Thierry est un ancien joueur de notre club de basket Civens-Balbigny. Axel défendait les couleurs de Charenton le Pont : Quatre joueurs, dont les origines sont à Civens.



Le samedi 3 février a eu lieu l'inauguration du nouveau magasin de Charles Chocolartisan.

La journée a été placée sous le signe de la gourmandise. La pâte à tartiner « made in Civens » se décline en une quinzaine de versions.

Seule chocolaterie à ne fabriquer que de la pâte à tartiner, la renommée de Chocolartisan a, depuis sa création en 2005 largement dépassé les frontières de notre département. Depuis son installation en 2015 à la zone des places, l'entreprise est passée de 3 à 24 salariés.



La Communauté de Communes de Forez-Est a organisé, la première édition des « Coups de Cœur de l'Eco » le jeudi 27 septembre 2018 à l'Equi'Forum à Feurs. Cette manifestation a pour but de mettre en valeur les entreprises qui dynamisent notre territoire et leur savoir-faire. Opération de communication, elle permet aux lauréats de présenter leur activité auprès des institutionnels, partenaires économiques, médias.

**Chocolartisan a remporté le trophée dans la catégorie « production locale »**  
**Xtrem.com a remporté le trophée dans la catégorie « communication et média »**  
 Michel Grand, conseiller communautaire a remis à Roland Charles et à Emmanuel Pilon et Samuel Tillon leurs trophées.



Cette année, la classe en 8 était à l'honneur. Trente-cinq personnes (classards et conjoints) se sont retrouvées au restaurant Le Pouillerot, à Pouilly-les-Feurs,

Le samedi 1<sup>er</sup> septembre a eu lieu le traditionnel concours de pétanque des élus de l'arrondissement de Montbrison. 47 communes étaient représentées. Civens présentait 3 triplettes. Le vainqueur du challenge Mazet doit, l'année suivante organiser le concours. La finale a opposé Saïl sous Couzan à une triplette civensoise. La victoire est revenue à nos amis couzanais.



### Météo 2018.

Cette année a été particulièrement capricieuse. Le printemps a été pluvieux, le 11 juin nous avons connu un épisode orageux important qui a occasionné de nombreux dégâts et inondations.



L'épisode neigeux du mardi 30 octobre a été d'une intensité exceptionnelle. Une grande partie du territoire a été privée d'électricité, mais aussi de chauffage. Nos entreprises ont connu aussi un gros préjudice. Les services de l'Etat ont classé notre commune en état de catastrophe naturelle pour les intempéries du 11 juin.



## Vers une réorganisation de la gestion des déchets

**FOREZ.EST**  
communauté  
de communes

### Une gestion des déchets optimisée et durable

A ce jour, les services proposés aux habitants de Forez-Est concernant la gestion des déchets diffèrent encore selon votre communauté de communes d'origine. Cependant, ils vont peu à peu s'harmoniser, et évoluer afin de s'inscrire davantage dans une démarche globale d'optimisation pour une gestion durable (économique, technique, sociale et environnementale). De nouvelles modalités de collecte des ordures ménagères, des emballages ménagers recyclables et de gestion des 5 déchetteries seront appliquées au 1er janvier 2019.

Les performances de collecte des ordures ménagères résiduelles sont très correctes en 2017 : elles sont évaluées à 198 kg/hab. Mais des améliorations sont encore à réaliser, entre autres en poursuivant vos efforts de tri et en compostant vos déchets putrescibles.

### Les déchetteries sur le territoire de la Communauté de Communes de Forez-Est

La Communauté de Communes de Forez-Est possède un réseau de 5 déchetteries situées à : Chazelles-sur-Lyon, Épercieux-Saint-Paul (à la sortie de Balbigny), Feurs, Montrond-les-Bains et Panissières.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2019, les usagers de Forez-Est pourront se rendre à la déchetterie de leur choix.

A noter que pour des raisons de proximité, une convention d'accès avec Saint-Étienne Métropole permet aux habitants :

- de Veauce d'accéder à la déchetterie d'Andrézieux-Bouthéon
- d'Aveizieux d'accéder à la déchetterie de Saint-Héand
- d'Aveizieux, Bellegarde-en-Forez, Cuzieu, Rivas et Veauce d'accéder à la déchetterie de Saint-Galmier.

De plus, toujours au 1<sup>er</sup> janvier 2019, les horaires d'ouverture de vos 5 déchetteries seront harmonisés :

	Basse saison (1 <sup>er</sup> octobre au 31 mars)	Haute saison (1 <sup>er</sup> avril au 30 septembre)
Lundi	14h00-17h00	14h00-18h30
Du Mardi au samedi	09h00-12h00 / 14h00-17h00	09h00-12h00 / 14h00-18h30
Dimanche et jours fériés	Fermé	

\* La déchetterie de Panissières, dont la fréquentation est moins élevée, sera fermée tous les mardis matin, mercredis matin et jeudis matin.

En haute saison, les déchetteries fermeront plus tardivement, à 18h30.

Grâce à cette harmonisation, le volume d'ouverture moyen hebdomadaire des 5 déchetteries réunies va augmenter : 178,5 heures d'ouverture contre 165 heures actuellement (+13,5 heures).

Pour un meilleur accueil, la CCFE a décidé de mettre en place systématiquement 2 gardiens sur chacune de ses déchetteries.

### Les déchetteries de Forez-Est

• **Déchetterie CHAZELLES-SUR-LYON**  
Fond rivaud  
42140 CHAZELLES-SUR-LYON  
04 77 54 35 40

• **Déchetterie EPERCIEUX-SAINT-PAUL**  
ZA Bois vert I  
42110 EPERCIEUX-SAINT-PAUL  
04 77 28 20 52

• **Déchetterie FEURS**  
Les Prévoriaux  
42110 FEURS  
04 77 26 51 92

• **Déchetterie MONTROND-LES-BAINS**  
ZA Plancieux  
42210 MONTROND-LES-BAINS  
04 77 94 52 69

• **Déchetterie PANISSIÈRES**  
Lieu-dit le roule  
42360 PANISSIÈRES  
04 77 28 11 78

### Contact service déchets

Contact | 04 77 28 29 38  
Site internet | [www.forez-est.fr](http://www.forez-est.fr)

**FOREZ.EST**  
communauté  
de communes

## Le soleil, un pari gagnant pour Forez-Est

La Communauté de Communes de Forez-Est a mis en ligne un cadastre solaire qui permet à chacun de visionner gratuitement le potentiel solaire de sa toiture, afin d'encourager les habitants et les entreprises à équiper leurs toitures de panneaux solaires, photovoltaïques et thermiques, qui se révèlent des solutions séduisantes pour réduire sa consommation.

Pour cette opération, portée par la Communauté de Communes dans le cadre du Plan climat et en lien avec l'ambition Territoire à Energie Positive pour une Croissance Verte (TE-PCV), la collectivité a sollicité la startup In Sun We Trust pour créer une plateforme dernière génération et accompagner gratuitement les propriétaires tout au long de leur projet :

- En quelques clics, vous pouvez vérifier si la toiture de votre bâtiment est adaptée : l'outil vous guide à travers les aspects techniques et réglementaires et vous présente toutes les options possibles.
- In Sun We Trust vous met également en relation avec les installateurs locaux les plus adaptés au projet ayant fait au préalable l'objet d'une sélection rigoureuse. Le professionnel sélectionné s'occupe ensuite des démarches administratives et réalise le chantier.

- Après les travaux, In Sun we Trust assure un suivi, et vérifie notamment la productivité des panneaux solaires six mois et un an après la réalisation la livraison.

Pour accéder au cadastre solaire : <https://loire.insunwetrust.solar/>

### Attention aux démarchages abusifs

*Aucun démarchage n'est réalisé par la société InSunWe-Trust : les particuliers ne sont contactés qu'après avoir renseigné leurs coordonnées sur le site.*





# Service Eglise

## SAINT CYPRIEN CIVENS

### MESSES : VOIR LE PLANNING AFFICHÉ À LA PORTE DE L'ÉGLISE

#### Ouverture église :

Gisèle DUPAYRAT, 270 route de Pouilly 42110 Civens ..... 04 77 26 32 94  
 Roger VARIGNY, 7 allée des Grands Prés 42110 Civens ..... 04 77 27 12 72  
 Jean VINDRY, 55 route de Rozier 42110 Civens ..... 06 58 61 46 00

#### Visiteurs à domicile, funérailles :

Marie-Hélène PONCET, 50 allée du Chanasson 42110 Civens ..... 04 77 26 04 28  
 Claudette VARIGNY, 7 allée des Grands Prés 42110 Civens ..... 04 77 27 12 72

**Equipes liturgiques :** Andrée et Roger DEBROSSE . Colette ROBERT . Claudette VARIGNY  
 . Alain PILON . Marie-Hélène PONCET et Marie. Hélène MURE

#### Comptabilité – Intentions de messe

Colette ROBERT ..... 04 77 26 32 90  
 Relais Donzy Nord : Sylvie BORDET ..... 06 85 14 05 57

#### Animation équipe pastorale :

Administrateur : Père Innocent KHONDE ..... 06 41 28 06 89

#### Diacres :

Jean-Marc COOLEN ..... 04 77 26 52 29  
 Patrick PRORIOL ..... 04 77 28 54 50

#### Coordinatrice Paroissiale :

Odile LOIRE ..... 06 85 78 41 96

#### Accueil mariage

Flavien MERLIN-KHONDE ..... 06 41 08 63 33

**Pôle Jeunes :** Elodie ROUX-GOYET ..... 06 84 14 24 86

**Aumôneries publiques :** Florence OHANNESSIAN ..... 06 08 17 01 49

**Aumônerie Champagnat :** Catherine MANCUSO ..... 04 77 26 30 33

**Aumônerie de l'hôpital – Santé/handicap :** Patrick PRORIOL ..... 04 77 28 54 50

**Baptême :** Catherine GAUTHIER ..... 04 77 27 07 89

**Sacrements:** Isabelle PION ..... 06 73 62 35 71

**Communication :** Elodie ROUX-GOYET ..... 06 84 14 24 86

**Bulletin ensemble et Diaconie :** Monique PEYRARD ..... 04 77 27 11 17

#### Eveil à la foi - Pré initiation chrétienne :

Cécile CASCINA ..... 06 70 21 64 61  
 initiationendonzy@orange.fr

#### Initiation chrétienne Catéchèse :

Anne RICHARD ..... 06 48 71 97 09  
 initiationendonzy@orange.fr

#### Catéchuménat pour les adultes :

Chantal GAGNIERE ..... philippegagniere0922@orange.fr

#### Onction des malades :

Flavien MERLIN-KHONDE Maison paroissiale de Feurs.

#### Secours Catholique :

Danièle VIDAL ..... 06 08 98 52 81



### Permanences maison paroissiale:

5 rue de la boaterie à Feurs  
 04 77 26 08 58

du lundi au samedi de 9h à 12h  
 mercredi et vendredi de 14h30  
 à 17h

contact@saintpaulenforezdonzy.fr  
 www.saintpaulenforezdonzy.fr

**SITE du diocèse :**  
[www.diocèse-saintetienne.fr/  
 paroisses.html](http://www.diocèse-saintetienne.fr/paroisses.html)



## Une idée géniale !

Le dimanche 9 septembre a eu lieu la traditionnelle brocante organisée par l'Entente de Tennis de Table Feurs-Civens. Dès 5 heures du matin, les exposants ont commencé à s'installer. Cette année ils étaient 190.

Parmi ces vendeurs occasionnels, un stand représentait le lotissement des Trotteurs du Forez.

**Fabienne (Etaix) vous proposez à la vente des objets qui sont issus de chacune des maisons du lotissement ?**

A l'orée de l'an 2000 le lotissement des trotteurs a vu le jour sur le bas de Civens. Devant l'immense envie des enfants de connaître de grands frissons mais avec peu de moyens en poche, une idée collective germe : rassembler les jouets, les objets logés au grenier. Le produit de ces ventes sera destiné à financer des sorties en groupe. Ainsi nous avons pu partager des moments inoubliables. Les enfants ont découvert le parc Disneyland, Europa Park, le Puy du Fou et aussi bien d'autres destinations.

**Et avez-vous toujours des projets ?**

L'idée qu'on nous prédisait éphémère dure maintenant depuis 15 ans, et aucun de nous n'envisage d'arrêter cette belle aventure. L'an prochain nous serons encore présents sur notre stand.

## Don du sang

La 4<sup>e</sup> journée du don du sang sur notre commune a eu lieu le mercredi 12 septembre, elle avait pour objectif d'inciter de nouveaux donneurs à participer à la collecte.

La collecte de sang était parrainée cette année par Julien Cortey entraîneur du club de basket des Enfants du Forez.

Nous nous étions fixés le nombre de 200 donneurs. Le chiffre n'a pas été atteint. 167 personnes ont été prélevées, soit le même nombre que l'an passé. 14 nouveaux donneurs ont été prélevés. Ce dernier chiffre est prometteur.

Chaque année, en France, grâce à la générosité des donneurs, 1 million de patients sont soignés ; il n'existe pas de produit capable de se substituer aux produits sanguins. Nous avons besoin de vous.

La mobilisation des donneurs est essentielle. Les besoins en sang sont continus, ces dons sauvent des vies. Les risques d'infection ou de contamination, pour le donneur sont inexistantes grâce au matériel stérile à usage unique.

Comment se déroule le prélèvement ?

Vous êtes accueillis par une secrétaire, vous passez ensuite un entretien préalable au don afin de déterminer votre aptitude. Le prélèvement dure de 7 à 10 minutes et permet de prélever entre 400 et 500 ml de sang. Ensuite, vous restez une vingtaine de minutes dans l'espace détente. Ce moment convivial est l'occasion de vous offrir une collation et de s'assurer de votre bonne récupération.

## La mutuelle communale

Le dispositif « mutuelle communale » est en place depuis une année. C'est le fruit de la collaboration de Mesdames Fabienne Etaix et Doninique Dubois, conseillères municipales, et Madame Fernandez de la mutuelle LOIRE FOREZ. Cette convention mutualiste frais de santé, pour les habitants de Civens, permet de pouvoir bénéficier d'une couverture complémentaire à un tarif avantageux.

Deux niveaux de protection vous sont proposés.

Le temps est venu de faire un bilan : 65 personnes ont adhéré au dispositif, dont 55 ont plus de 60 ans.

Parallèlement et pour apporter plus de service et d'accompagnement à ses adhérents, Madame Fernandez propose divers dépistages (vue, bucco-dentaire...) sur le secteur de Montrison.

**Pour vous renseigner sur cette mutuelle vous pouvez contacter Madame Fernandez au 07 87 96 51 04, ou par mail : v.fernandez@mutuelles-ntis.fr.**



**Les basketteurs des Enfants du Forez, les basketteuses du Roannais Basket Féminin, les hockeyeurs de Roanne étaient présents pour dynamiser la collecte. Merci à tous.**

# État Civil 2018

## Naissances

**VELIA Auguste**, 404 rue de l'Ile - Montbrison, **le 9 décembre 2017**  
**TOINON Loan**, 7 Allée de la Terre des Perdrix - Montbrison, **le 11 décembre 2017**  
**MORAIS Léo**, 115 Allée des Pins - Roanne, **le 21 janvier**  
**ZENIA Shérine**, 5 Allée de la Grande Grange - Montbrison, **le 9 mars**  
**MORLEVAT Kerryan**, 40 Impasse Jean-Baptiste Laffay - Saint-Etienne, **le 12 mars**  
**ARKIN Zaynel**, 1204 Chemin Charlemagne - Montbrison, **le 02 avril**  
**BLANC Malo**, 6 Allée du Fer à Cheval - Montbrison, **le 26 juin**  
**ZOETE Livio**, 540 rue de Bérol - Roanne, **le 05 juillet**  
**MACHOT GUILLAUME Lyse**,  
 7 Allée du Sulky - Saint-Priest-en-Jarez, **le 10 juillet**  
**KELES Dilan**, 9 Allée des Bleuets - Montbrison, **le 17 juillet**  
**SAN Miraç**, 2925 Route de Feurs - Montbrison, **le 21 juillet**  
**PADET Léane**, 325 rue des Charmilles - Montbrison, **le 25 juillet**  
**COLAS Mathéo**, 420 rue du Buchon - Montbrison, **le 26 juillet**  
**DUFOURNEL Giovanna**, 1 Allée Victoria - Roanne, **le 6 août**  
**AYDIN Ayaz**, 225 Route de Pouilly-Lès-Feurs - Saint-Etienne, **le 17 août**  
**GRAIL Nino**, 230 rue de Randan - Saint-Priest-en-Jarez, **le 14 septembre**  
**SOBOCINSKI Noémie**, 2 Allée Victoria - Saint-Priest-en-Jarez, **le 29 octobre**  
**BASAY Elya**, 2914 Route de Feurs - Montbrison, **le 30 octobre**  
**RICHARD Jules** 3 Allée du Fer à Cheval - Montbrison, **le 19 novembre**

## Mariages

**CHEUCLE Hubert et ROBERT Karine** | 30 décembre 2017  
**THOMAS Philippe et MEROUANE Fadila** | 16 juin  
**PLEYNET Benjamin et GONZALEZ Alyssa** | 16 juin  
**CITERNE Nicolas et HINDERCHIED Anne-Sophie** | 21 juillet  
**SIVETON Yannick et NAGEL Carina** | 21 septembre

## Décès

**CHAPERON Gérard**  
 500 rue du Champ de Courses - 09 avril  
**SCODELLARI Pierrette née HÉBRARD**  
 4 Allée des Trotteurs du Forez - 25 avril  
**DORÉ Patrick**  
 1145 Chemin Charlemagne - 11 octobre  
**BAYARD Philippe**  
 860 Chemin des Genêts - 5 décembre

## Transcriptions de décès

**PALAIS Etienne**  
 4 Allée des Grands Prés - 17 avril

# Calendrier des manifestations 2019

## JANVIER

Vendredi 4 > Voeux du maire  
 Dimanche 6 > Concours de belote  
 Forez Donzy football Club  
 Samedi 19 > Loto | Parents d'élèves  
 Samedi 26 > Soirée familiale | Les Baladins

## MARS

Dimanche 3 > Marche | Les Baladins  
 Mardi 5 > Carnaval | Parents d'élèves  
 Samedi 16 > Soirée théâtre | Parents d'élèves  
 Dimanche 17 > Thé Dansant | Parents d'élèves

## AVRIL

Samedi 6 > Repas du CCAS  
 Dimanche 28 > Concours belote | Comité des Fêtes

## JUIN

Vendredi 14 > Spectacle fin d'année | MJC  
 Vendredi 28 > Fête de l'école | Parents d'élèves

## JUILLET

Samedi 20 > Fête patronale  
 Comité des fêtes et municipalité  
 Dimanche 21 > Fête patronale

## SEPTEMBRE

Dimanche 8 > Brocante  
 Entente Tennis de table Civens Feurs  
 Mercredi 11 > Don du sang | EFS  
 Samedi 14 > Fête des classes en 9  
 Dimanche 22 > Repas des bénévoles  
 Comité des Fêtes

## DECEMBRE

Samedi 14 > Colis de Noël | CCAS

N.B. Ces dates sont susceptibles d'être modifiées au cours de l'année

# Tour du Roannais

